

The Financial
Planning
Coalition pour
la planification
financière

TM/CP

Une question de confiance

Protéger l'avenir
financier des Canadiens

Les Canadiens devraient pouvoir faire confiance aux planificateurs financiers pour les aider à assurer leur santé financière.

Les études le démontrent clairement : les Canadiens n'obtiennent pas l'aide de planificateurs financiers professionnels qualifiés dont ils ont besoin lorsque vient le temps de planifier leurs finances. Ce problème découle en partie du fait que peu de gens savent comment trouver un planificateur financier qualifié, ou à quoi ils devraient s'attendre d'un planificateur financier ou d'un plan financier.

L'absence de réglementation en planification financière rend les clients vulnérables et les expose au risque d'être conseillés par des gens qui se prétendent planificateurs financiers, mais qui en réalité ne détiennent pas de titres reposant sur des normes reconnues d'éthique,

de compétence et de pratique. Le terme « planification financière » est trop souvent utilisé pour mousser la vente de produits et le titre de « planificateur financier » est employé à tort et à travers dans l'ensemble de l'industrie. La majorité des gens au Canada qui se présentent, par leur titre ou dans leurs publicités, comme étant des planificateurs financiers ne détiennent en fait qu'un permis et des qualifications pour donner des conseils liés à la recommandation ou à l'achat de produits. Une maîtrise des connaissances relatives à un produit acquise par l'entremise d'un permis n'équivaut pas à des compétences en planification financière. Néanmoins, selon les études, les clients croient que c'est le cas.

92 %

des Canadiens ont déjà entendu parler de la profession de planificateur financier.

59 %

des Canadiens estiment ne pas avoir les connaissances nécessaires pour planifier adéquatement leur avenir financier et admettent qu'ils auront besoin d'aide à cet égard.

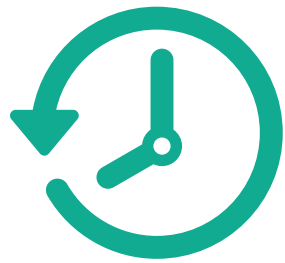
1/2

Près de la moitié des Canadiens croient qu'il existe actuellement des normes de réglementation pour les planificateurs financiers (la proportion étant considérablement plus élevée chez les gens qui ont un revenu familial plus élevé (soit 100 000 \$ et plus) et chez les plus scolarisés (diplôme universitaire)¹

Les Canadiens demeurent confus et exposés aux risques. Ils s'attendent et sont en droit de s'attendre à ce qu'une personne qui se présente comme étant un planificateur financier soit qualifiée et compétente, qu'elle fasse preuve d'un comportement éthique et qu'elle soit responsable des conseils qu'elle donne. En fait, au Canada, à l'extérieur du Québec, n'importe qui peut se prétendre planificateur financier. Il n'y a aucune exigence en matière de compétence ou d'éthique, ni aucun mécanisme d'encadrement visant les planificateurs financiers en particulier, outre l'obtention volontaire d'un certificat.

¹ Sondage Léger réalisé pour la Coalition pour la planification financière sur les connaissances et les perceptions des Canadiens à l'égard des planificateurs financiers en janvier 2015, auprès d'un échantillon de 1 501 Canadiens anglophones ou francophones de 18 ans et plus.

Qu'est-ce qui stresse les Canadiens?



87 % des Canadiens regrettent de n'avoir pas pris de meilleures décisions financières plus tôt dans leur vie.



45 % des Canadiens sont gênés du manque de contrôle qu'ils ont sur leurs finances.



Sur 10 personnes qui gèrent leurs finances en commun avec leur conjoint, **4** se disputent régulièrement sur le sujet².

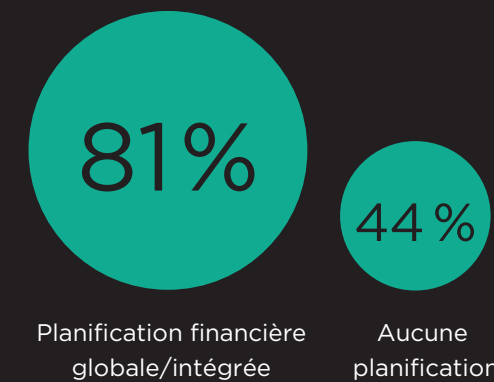
Les preuves empiriques vont bien au-delà des vœux pieux

Il ne fait aucun doute que les Canadiens ont besoin des conseils de planificateurs financiers professionnels et compétents. Toutes les études révèlent les enjeux de société auxquels nous faisons face. Le vieillissement de la population a mis nos filets sociaux à rude épreuve. Les niveaux d'endettement des consommateurs continuent de grimper et les lacunes dans les régimes collectifs des travailleurs entraînent plus de vulnérabilité financière et plus de précarité au sein de notre population que jamais au cours des dernières décennies.

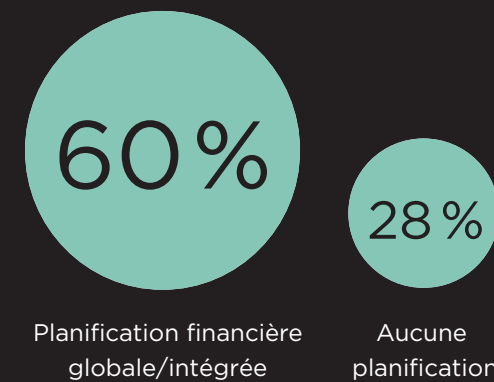
² Sondage Léger réalisé pour le Rapport de planification financière du FPSC pour l'automne 2014, auprès de plus de 1 000 Canadiens (à l'exclusion du Québec); marge d'erreur de +/- 2,5 %, 19 fois sur 20.

Nous connaissons l'importance de la planification financière

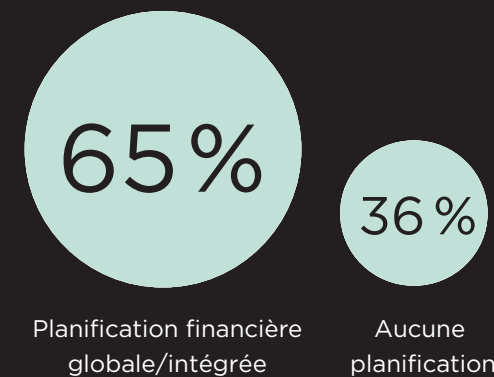
Personnes qui ont leur situation financière bien en mains



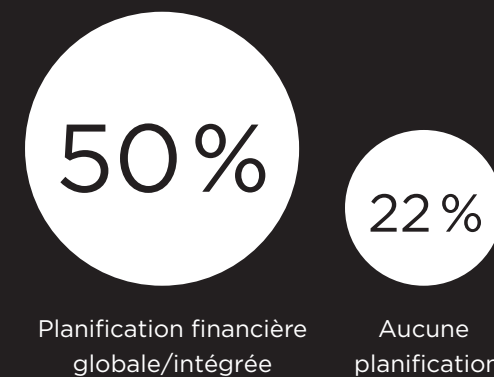
Personnes se sentant prêtes à faire face aux urgences



Personnes se sentant prêtes à se tirer d'affaire dans un contexte économique difficile



Personnes se sentant capables de prendre leur retraite au moment souhaité



³ Sondage réalisé par The Strategic Counsel pour l'étude longitudinale de trois ans du FPSC sur la valeur de la planification financière - Rapport pour la 3e année - avril-août 2012, auprès de l'ensemble de la population anglophone du Canada (à l'exclusion du Québec).

Protéger l'avenir financier du Canada : la solution

Nous devons veiller à ce que la population puisse faire affaire avec des planificateurs financiers qualifiés et compétents. Il faut mettre en place des normes de compétence, d'éthique et de pratique précises et distinctes.

La solution que nous mettons de l'avant est simple - officialiser la structure de certification professionnelle, ainsi que les mécanismes de gouvernance et d'encadrement qui existent déjà dans la pratique, mais qui sont actuellement facultatifs pour les 22 000 planificateurs financiers détenteurs d'un certificat ou d'un permis au Canada et en faire une exigence pour toutes les personnes qui veulent œuvrer dans le secteur de la planification financière.

- 1 Adopter un ensemble uniforme de normes pour les planificateurs financiers.
- 2 Reconnaître et adopter le document « La planification financière au Canada : définitions, normes et compétences » - une publication conjointe de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et du Financial Planning Standards Council (FPSC).
- 3 Créer un titre professionnel et le réserver strictement aux personnes ayant démontré leur compétence en satisfaisant à un seul et même ensemble de critères d'admissibilité et qui sont tenues de respecter des normes d'éthique professionnelle et de formation continue.
- 4 Faire en sorte que les planificateurs financiers soient encadrés par un organisme professionnel qui représente les intérêts du public et qui comprend les enjeux en matière de planification financière et d'obligations professionnelles.

Un tel modèle demeure autofinancé par les planificateurs financiers. Il ne crée aucun fardeau réglementaire supplémentaire; il exige simplement que tous les individus qui se disent planificateurs financiers satisfassent et continuent de satisfaire aux exigences de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et du Financial Planning Standards Council (FPSC) en matière de compétences et d'éthique.

Un modèle qui profitera à tous



Ce modèle sera avantageux pour tous les intervenants :

- **pour les clients** : par une plus grande protection et plus de clarté sur ce à quoi ils peuvent s'attendre d'un planificateur financier. De plus, en participant au processus de planification financière avec une personne dûment qualifiée, les clients seront à même de mieux gérer leur avenir financier et de se protéger.
- **pour les gouvernements provinciaux** : par l'adoption de meilleures mesures de protection pour le public grâce à un modèle simple, éprouvé et sans coûts supplémentaires;
- **pour l'industrie** : en réduisant les risques en matière de conformité, en assurant une qualité uniforme dans la prestation de services de planification financière et en adoptant une ligne directrice claire et précise quant aux critères d'admissibilité;
- **pour les organismes de réglementation existants** : en abordant les enjeux de protection des consommateurs en matière de planification financière suivant un modèle de surveillance professionnelle;
- **pour la profession de la planification financière** : par l'augmentation du niveau de confiance envers les planificateurs financiers, par une crédibilité accrue ainsi que par la reconnaissance de leur rôle primordial dans la planification d'un meilleur avenir financier pour les Canadiens.

Prenez position pour les Canadiens

Pour inspirer confiance envers la planification financière et les planificateurs financiers, il faut un modèle professionnel comportant un seul ensemble de normes de compétence, de pratique et d'éthique, sans égard aux produits que le planificateur financier a l'autorisation de vendre ou non. Ce modèle doit être assorti de normes établies par des spécialistes qui connaissent et comprennent la planification financière et il doit être administré par une structure de gouvernance constituée de professionnels et de membres de la population.

Grâce à un tel modèle, les clients qui consulteront un planificateur financier auront affaire à quelqu'un qui satisfait à des normes strictes de diligence, de compétence, de pratique et d'éthique pour les guider vers une meilleure santé financière.

Les Canadiens méritent des conseils de professionnels qualifiés. C'est une question de confiance.



La Coalition pour la planification financière a été créée en 2009 pour établir les bases de la profession de planificateur financier au Canada. Le but de la Coalition est de promouvoir la reconnaissance officielle de la planification financière en tant que profession distincte qui servira le mieux possible les intérêts des Canadiens.

Elle est constituée des membres suivants :



Pour en savoir plus, veuillez visiter FinancialPlanningCoalition.ca.